

L'œil et la main de Darmanin

18 SEPTEMBRE 2020

Le 14 septembre 2020

L'œil et la main de Darmanin

La SRF tient à réagir à la déclaration du ministre de l'intérieur, Gérald Darmanin, d'exiger aux télévisions et aux réseaux sociaux de flouter les « images montrant les visages » des policiers en opérations. La raison avancée serait de protéger les policiers d'éventuelles représailles. En cela, Gérald Darmanin est le continuateur d'une logique instaurée depuis les attentats de 2015 et qui consiste à sacrifier toujours plus la liberté sur l'autel de la sécurité.

Mais derrière cette raison publique, difficile de ne pas débusquer une raison cachée : faire disparaître dans un grand trou noir les violences policières. Ces dernières, longtemps invisibilisées par l'absence de preuve malgré les témoignages des victimes, ont explosé devant les yeux du grand public grâce à la force des images filmées par des citoyens et diffusées sur les réseaux sociaux.

« Et qui nous protège de vous ? » Alors que la célèbre formule de *La Haine* s'est répandue dans les consciences de tout un pays, des quartiers populaires aux régions des Gilets Jaunes en passant par les exilés du Calaisis, de la région parisienne, de la Roya et d'ailleurs, Gérald Darmanin n'hésite pas à sous-entendre, dans un retournement spectaculaire des responsabilités, que c'est à la police de se protéger d'une population regardée uniquement comme menaçante.

Si Gérald Darmanin ne l'a pas précisé, on se rappelle que la proposition de loi d'Eric Ciotti prévoyait 15 000 euros d'amende et un an d'emprisonnement pour les contrevenants, transformant ainsi en criminels ceux qui filment pour se protéger.

En janvier dernier Emmanuel Macron avait déclaré ne pas vouloir utiliser le terme de violence policière, considérant que la violence était « d'abord dans la société ». Après le langage, c'est donc au tour de l'image d'être attaquée au plus haut sommet de l'État, d'être restreinte, en partie effacée, et avec elle tout un pan de la réalité. La disparition de l'expression « violences policières » ne suffisant visiblement pas, il faudrait encore en anonymiser les auteurs. Car dans cette proposition de floutage, il y a autre chose qu'un simple déni de la réalité : parce que l'image peut valoir pour preuve en justice, son floutage est le commencement de l'impunité. Dans le cas de violences, flouter le visage des policiers, reviendrait alors moins à les protéger qu'à les couvrir.

Si une telle mesure était adoptée, non seulement il deviendrait impossible de filmer ou montrer des

images de manifestations, mais combien d'oeuvres représentant les forces de l'ordre devraient alors être amputées ? Jusqu'où iront les ciseaux du ministère de l'Intérieur ? Car dès lors que nous laissons ce dernier décider à la place de la société civile de ce qui est montrable et de ce qui ne l'est pas, c'est de censure dont on parle. En tant que cinéastes et filmeurs nous déplorons radicalement ce projet de restriction de la liberté d'expression et d'information. La loi sur le droit à l'image avait pris le soin de le préciser : filmer les forces de l'ordre dans l'exercice de leur fonction relève de la liberté d'information et celle-ci « prime sur le droit au respect de l'image et de la vie privée ».

Alors que le mouvement Black Lives Matter déferle encore sur tout l'Occident, et avec lui une demande d'apaisement des relations entre la police et les citoyens, Gérald Darmanin n'a pas autre chose à proposer qu'un blanc-seing à l'impunité policière. Du matricule RIO que les policiers ont progressivement fait disparaître de leur uniforme au port banalisé de la cagoule, d'ordinaire réservée aux équipes d'interventions spéciales, ce floutage viendrait parachever l'installation d'un état d'exception permanent pour une police qui assumerait alors tous les atours d'une milice sans loi et sans garde-fou.

Nous rappelons au ministre de l'Intérieur que la police n'est pas un corps secret mais un service public qui doit pouvoir rendre des comptes aux citoyens, qu'il a pour mission première de protéger et de servir. Par-dessus tout, nous demandons au ministre de l'Intérieur de ne plus mettre son oeil et sa main dans nos images, et de laisser nos libertés fondamentales en paix.